

Pour une mort sereine !

La Lettre d'Information du collectif "Pour une mort sereine !"

Lettre d'information n°36

PROPOSITION D'ACTION : DEVENIR REPRÉSENTANT DES USAGERS (RU)

Préambule

EN VUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADMD

Fin juin – début juillet, vous recevrez par courrier postal le numéro 147 du Journal de l'ADMD et son supplément qui contient les différents rapports (moral, d'activité, financier, etc.) sur la vie de l'association en 2018 ainsi que le matériel électoral en vue de l'assemblée générale qui se déroulera à Vannes le samedi 14 septembre.

Comme l'an dernier, nous prévoyons de faire l'analyse de ces rapports afin de vous fournir des éléments circonstanciés pour vous apporter une aide à la décision au moment d'approuver ou non les différentes résolutions soumises à votre vote par correspondance.

Nous ferons le maximum pour que vous ayez ces réflexions avant la date limite d'envoi de votre vote. Si vous souhaitez voter sur la base de nos analyses, nous vous recommandons donc de ne pas vous précipiter pour voter et de conserver le matériel électoral jusqu'à réception de notre dernière Lettre d'Information sur le sujet.

PROPOSITION D'ACTION DEVENIR REPRÉSENTANT DES USAGERS (RU)

QUI SONT LES RU ?

En tant qu'association « ayant une activité dans le domaine de la qualité de la santé et de la prise en charge des malades », l'ADMD est depuis 2006 agréée par le Ministère de la santé pour présenter des candidats au titre de représentant des usagers (RU).

Le rôle du RU est principalement de défendre les droits des usagers du système de santé (analyse des plaintes et réclamations dans les établissements sanitaires).

Vous trouverez toutes les informations à ce sujet sur le site de France Assos Santé, qui regroupe toutes les associations agréées et fait le lien avec la Haute Autorité de Santé (HAS) :

<https://www.france-assos-sante.org/2017/10/23/vous-aussi-devenez-representant-des-usagers/>

RU de l'ADMD

Être RU en tant qu'adhérent ADMD, c'est faire connaître largement notre association, mieux connaître le système de santé et travailler avec d'autres associations d'usagers, mieux appréhender le système de santé et y intervenir de façon concrète :

- suivre les plaintes et les mesures d'amélioration mises en place par les établissements
- faire reconnaître par les professionnels le rôle des usagers, en associations ou individuels
- favoriser la communication entre professionnels et usagers (pour de nombreux médecins, l'absolue priorité est la qualité des soins, point

barre...)

Forts de ce constat, et désireux de nous investir positivement dans une action qui a le pouvoir d'améliorer dès à présent la vie des personnes malades, nous vous proposons de candidater à un poste de RU dans votre département.

S'INFORMER SUR LES POSTES VACANTS

Les postes à pourvoir sont nombreux, souvent tout près de votre domicile ; en janvier 2020, beaucoup seront à renouveler car le nombre de mandats est limité. Les formations destinées aux RU sont nombreuses, gratuites et de qualité ; remboursement des déplacements et repas pour formations, transports uniquement pour les réunions d'instance.

Vous pouvez chercher vous-même quels établissements demandent de nouvelles nominations, à trouver auprès de

- votre délégué(e)
- votre ARS départementale <https://inplib.com/sinstaller/liste-agences-regionales-de-sante-ars/>
- Claire BAZIN, déléguée nationale en charge des relations institutionnelles avec France Assos Santé (02 96 89 15 74 / admd22@admd.net)
- Micheline CLAES, déléguée nationale en charge des formations (06 32 09 84 18 / m.claes@admd.net)
- en nous posant directement vos questions.

POSTULER COMME RU

Pour postuler, il faut remplir un formulaire, comme celui-ci :

https://ma-sante-en-bourgogne-franche-comte.org/sites/ma-sante-en-bourgogne-franche-comte.org/files/files/fiche_candidature_ru_bfc.pdf

Ce formulaire doit ensuite être transmis au président de notre association, par l'intermédiaire de Sandy RAUX (s.raux@admd.net, ou ru@admd.net), responsable administrative des RU. C'est elle qui transmet à JL Romero et qui vous renvoie le document rempli et signé.

Puis envoi à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre département, qui vérifie que vous pouvez postuler, et l'établissement qui cherche des RU doit donner son accord pour votre nomination.

Le 22 juin 2019
sereine !"

Le collectif "Pour une mort

Tenez-vous informés, consultez régulièrement notre site internet

<https://www.pourunemortsereine.org/>

Toutes nos informations sont consultables sur le site

<https://www.pourunemortsereine.org>

Retrouvez-nous sur facebook par le lien

<https://www.facebook.com/pg/MortSereine/posts/>

et sur Twitter : @MortSereine

Pour nous contacter : collectifag2017@gmail.com et

contact@pourunemortsereine.org

Très important pour la diffusion de notre information

Afin d'en assurer une diffusion la plus large possible, nous vous demandons de bien vouloir transférer cette lettre d'information aux adhérents de votre connaissance en leur indiquant qu'ils pourront recevoir directement nos prochaines lettres d'information en nous communiquant leur adresse électronique à 'contact@pourunemortsereine.org' : nous les ajouterons à notre liste.

Visitez notre site "Pour une mort sereine ! "

Au sein du Conseil d'Administration de l'ADMD

Madeleine COMTE-SPONVILLE, Bernard SENET et Robert WOHLFAHRT

ont été élus sur la liste "Pour une mort sereine !"

Collectif "Pour une mort sereine"
e-mail : collectifag2017@gmail.com



webmaster :
contact@pourunemortsereine.org

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur collectif AG 2017.
Se désinscrire

Envoyé par



© 2017 collectif AG 2017

Lettre d'Information du groupe "*Pour une mort sereine !*"